

SCALP ANTI-M

PRODUIT PRÉVENTIF EN PHASE AQUEUSE IDÉAL POUR UNE APPLICATION PAR DRONE

PROTÈGE LES TOITURES, FAÇADES, MURS ET SOLS EXTÉRIEURS DES
ALGUES, LICHENS ET DÉPÔTS VERDÂTRES



A VANTAGES PRODUIT :

- Sans rinçage
- Très grande facilité d'application : produit pulvérisable
- Pulvérisable : formule parfaitement compatible avec la pulvérisation par drone
- Application par drone = Sécurité accrue, gain de temps, pulvérisation uniforme, réduction des coûts
- Ne détériore pas les matériaux ni le matériel d'application
- Idéal pour tous les supports
- Très grande efficacité
- Peut être dilué si nécessaire de 1 volume pour 6 volumes
- Préventif
- Très grande rémanence, supérieure à 2 ans (selon climat)
- Sans COV
- Faible odeur



CONDITIONNEMENT :

- En fût de 200L
- En 20L, palette de 24 x 20L
- En 5L, colis de 4 x 5L



D OMAINES D'APPLICATION :

SCALP ANTI-M est utilisé comme produit de protection pour toitures, façades, murs et sols. Il s'applique sur les matériaux rencontrés dans le bâtiment (tuiles, ardoises, fibro-ciment, shingles, pierres, enduits minéraux, briques, plâtre, bétons, crépis, revêtements plastiques épais, bois). En formant une barrière protectrice, SCALP ANTI-M empêche la réapparition de ces organismes (algues, micro-organismes, lichens) et prolonge ainsi la durée de vie des surfaces traitées.

Ainsi la surface traitée retrouve un aspect sain sous l'action de la pluie et du vent.

L'utilisation par drone permet une application rapide, homogène et sécurisée, sans contact direct avec la surface.

M ISE EN OEUVRE :

- 1. DILUTION** : Peut-être utilisé pur et jusqu'à une dilution d'1 litre pour 6 litres d'eau (voir notre service commercial).
- 2. MATERIEL D'APPLICATION** : Brosse, rouleau, pulvérisateur.



SCALP® SAS

SCALP est une entreprise familiale française qui fabrique des produits de nettoyage, de protection et d'entretien, spécialisée dans le secteur du bâtiment depuis plus de 70 ans.

3. MODE OPERATOIRE : Appliquer SCALP ANTI-M jusqu'à saturation sur supports complètement secs. Laisser agir. En cas de forte épaisseur de micro-organismes, employer un moyen mécanique pour s'en débarrasser. La surface ainsi traitée, retrouvera un aspect propre au bout de quelques mois. Si nécessaire le support pourra être repeint par toutes peintures ou revêtements. Ne jamais rincer après application.

4. TEMPS D'APPLICATION : Il s'agit d'une solution d'imprégnation.

5. TEMPERATURE D'APPLICATION : de 5 à 50°C. Aux températures extrêmes, l'efficacité est réduite.

6. NETTOYAGE DES OUTILS : Le nettoyage des outils se fera à l'eau aussitôt après application.

7. RENDEMENT : Environ 200 à 300ml/m².*

8. STOCKAGE : Stocker le produit en local hors gel à l'abri des intempéries et des rayons directs du soleil. Ne pas stocker à une température <5°C.

*Les notions de rendement ne sont données qu'à titre indicatif. Ces données permettent d'évaluer un chiffrage des chantiers. Elles ne sont en aucun cas contractuelles ; seuls des essais permettent de définir avec exactitude les quantités de produit à appliquer en fonction des différents supports à traiter.

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

- | | |
|---|--------------------------|
| • Produit à base de bactéricides | • pH : 7 (neutre) |
| • Liquide vert, transparent | • Craint le gel |
| • Masse volumique : 0.995g ± 0.03g/cm ³ à 20°C | • Point d'éclair : Néant |

PRÉCAUTIONS D'APPLICATION :

1. PROTECTION DES SUPPORTS : Eviter les projections sur la végétation alentour.

2. PROTECTION DES PERSONNES : En cas de projection sur l'épiderme et le visage, se laver abondamment à l'eau. Porter des gants en PVC. Porter un casque avec visière de protection pour le visage lors d'une utilisation par pulvérisation. Porter des lunettes de protection pour une application au rouleau ou à la brosse. Porter une combinaison adaptée (étanche).

3. LES EMBALLAGES SOUILLES : doivent être vidés à fond. Après nettoyage avec un détergent adéquat, ils peuvent être réutilisés. Le produit non utilisé est éliminé par incinération dans un centre agréé. L'emballage peut être éliminé en tant que déchet non dangereux sous entière responsabilité du détenteur de ces déchets. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Contacter le centre anti poison le plus proche (Paris : 01 40 05 48 48, Lyon : 04 72 11 69 11, Marseille : 04 91 74 51 80).

Important : Le contenu de cette documentation résulte de notre expérience du produit. Il ne peut engager notre responsabilité quant à son utilisation à chaque cas particulier. Compte tenu des spécificités particulières à chaque support (usures, altération de l'intégralité et/ou des propriétés, composition chimique, etc.) et pour éviter toute dégradation de la surface à traiter, il est indispensable de réaliser un essai du produit Scalp sur une petite surface à traiter en respectant la procédure d'application afin de s'assurer de l'absence d'altération. Utiliser les produits biocides avec précautions. Avant tout utilisation, lire l'étiquette et les informations sur le produit. Produit professionnel : dangereux, respecter les précautions d'emploi. Porter les Equipements de Protection Individuelle (EPI) et consulter la Fiche de Données de Sécurité (FDS).



SCALP® SAS

SCALP est une entreprise familiale française qui fabrique des produits de nettoyage, de protection et d'entretien, spécialisée dans le secteur du bâtiment depuis plus de 70 ans.